

LE 2 AOÛT 2021

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA MUNICIPALITÉ DE HATLEY**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE

Assemblée ordinaire du conseil municipal de Hatley, tenue au 2100, route 143, Hatley (Québec), lundi le 2 août 2021 à 19 h, présidée par M. Denis Ferland, maire et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Guy Massicotte, M. Éric Hammal, M. Gilles Viens et les conseillères, Mme Chantal Montminy et Mme Hélène Daneau.

Assiste également à l'assemblée M. André Martel, directeur général et secrétaire-trésorier.

Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre l'assemblée devant 5 citoyens.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution
2021-108**

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal, et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

Le point divers reste ouvert.

**ORDRE DU JOUR
de l'assemblée du 2 août 2021**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

- 3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 juillet 2021
- 3.2 Adoption de l'assemblée spéciale du 7 juillet 2021

4. CORRESPONDANCE

- 4.1 Correspondance générale

5. ADMINISTRATION

- 5.1 Demande d'aide financière – École Saint-Barthélemy

6. TRANSPORT – VOIRIE

- 6.1 Aucun

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1 Aucun

8. URBANISME

- 8.1 Dépôt du rapport cumulatif de l'inspecteur en bâtiment pour la période terminant en juillet 2021

9. HYGIÈNE DU MILIEU

- 9.1 Approbation de la nouvelle entente concernant l'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique (LET) et la gestion de matières résiduelles, remplaçant l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire de déchets solides de la région de Coaticook

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Demande d'aide financière – Club de Conservation du Lac Massawippi

11. FINANCES

- 11.1 Rapport de délégation de compétence
- 11.2 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer
- 11.3 Dépôt de l'état de fonctionnement au 31 juillet 2021

12. DIVERS

- 12.1 Ajout

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 5 juillet 2021

Il est proposé par la conseillère Hélène Daneau que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 5 juillet 2021 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

3.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale tenue le 7 juillet 2021

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte que le procès-verbal de l'assemblée spéciale tenue le 7 juillet 2021 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

4. CORRESPONDANCE

4.1 Correspondance générale

Le directeur général dépose un bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

5. ADMINISTRATION

5.1 Demande d'aide financière – École Saint-Barthélemy

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens, et résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à l'École Saint-Barthélemy pour son projet de construire un bac à sable dans la cour de l'école destiné aux élèves et à la population en générale.

Adopté à l'unanimité.

6. TRANSPORT – VOIRIE

6.1 Aucun

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Aucun

8. URBANISME

8.1 Dépôt du rapport cumulatif de l'inspecteur en bâtiment pour la période terminant en juillet 2021

Le directeur général dépose le rapport cumulatif des émissions des permis pour la période terminant en juillet 2021. Pour la période visée, 2 permis de construction pour un montant de 13 499 \$, 29 permis de rénovation/modification ont été émis pour un montant de 1 333 297 \$, 21 permis pour garages et piscines pour 679 492 \$ et 7 permis dans la catégorie autre.

**Résolution
2021-109**

**Résolution
2021-110**

**Résolution
2021-111**

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Approbation de la nouvelle entente concernant l'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique (LET) et la gestion de matières résiduelles, remplaçant l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire de déchets solides de la région de Coaticook

ATTENDU QUE les municipalités représentées au conseil d'administration de la Régie sont présentement parties à l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides et créant la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook;

ATTENDU QUE des modifications à l'entente initiale intervenue le 16 février 1982 doivent être apportées pour mieux refléter la réalité et les attentes des municipalités membres plus amplement discutées au cours des derniers mois;

ATTENDU QUE les municipalités jugent opportun de remplacer l'entente originale et ses modifications par une nouvelle entente;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Malo et de Martinville désirent faire partie de la Régie;

ATTENDU QUE le lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides comporte désormais un lieu d'enfouissement sanitaire fermé, un lieu d'enfouissement technique, auxquels se sont ajoutées la plateforme de compostage et l'unité de traitement des boues de fosses septiques;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie a approuvé ce 30 juin 2021 la nouvelle entente en remplacement de l'entente en vigueur;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie a donné son accord et recommande l'adhésion des municipalités de Martinville et de St-Malo dans cette nouvelle entente;

ATTENDU QUE tous les conseils municipaux des municipalités membres et adhérentes à cette nouvelle entente doivent par résolution l'approuver;

Résolution 2021-112

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy, et résolu :

QUE le conseil municipal de Hatley autorise la conclusion de cette nouvelle entente avec les vingt-et-une (21) autres municipalités désignées, laquelle entente est intitulée «*Entente concernant l'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique et la gestion de matières résiduelles et remplaçant l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides de la région de Coaticook*» datée du 30 juin 2021, et est annexée à la présente résolution comme ci au long reproduite;

QUE le conseil municipal confirme son accord à ce que les municipalités de Martinville et de St-Malo adhèrent à cette nouvelle entente en respect des conditions d'adhésion qui y sont décrites;

QUE le maire, M. Denis Ferland et le secrétaire-trésorier, M. André Martel sont autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Régie pour fins de suivi et approbation auprès du Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH).

Adopté à l'unanimité.

10. LOISIR ET CULTURE

10.1 Demande d'aide financière – Club de Conservation du Lac Massawippi

Résolution
2021-113

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens, et résolu d'accorder une aide financière de 700 \$ au Club de conservation du lac Massawippi pour l'année 2021.

Adopté à l'unanimité.

11. FINANCES

11.1 Rapport de délégation de compétence

En conformité avec le *Règlement 2007-08* décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et autorisant une délégation de compétence, le directeur général dépose son rapport sur les dépenses qu'il a autorisées pour un montant total de 2 054.32 \$, pour le mois de juillet 2021.

11.2 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer

Considérant que le directeur général dépose une liste des chèques émis depuis le 1^{er} juillet 2021;

Résolution
2021-114

Il est proposé par la conseillère Hélène Daneau, et résolu ;

De ratifier le paiement des salaires des employés pour le mois de juillet 2021 via des dépôts directs pour les semaines finissant les 10, 17, 24 et 31 juillet pour un montant total de 18 067.90 \$.

De ratifier le paiement des dépenses du chèque numéro 9767 au chèque 9794 pour un montant de 100 987.59 \$ et 22 dépôts directs pour un montant de 26 746.03 \$;

Numéro d'écriture	Numéro chèque	Fournisseur	Description de l'achat	Montant
202100315	9767	HYDRO QUÉBEC	Paiement intérêt Caisse Desjardins	1 074,16 \$
316	9768	EXC. ROGER MADORE	Postes de pompages	2 880,12 \$
318	9769	BELL	Appel sans frais et Hôtel de ville	13,74 \$
320	9770	BELL MOBILITE	Cellulaire de voirie	48,25 \$
321	9771	LOCATION COATICOOK	Nacelle	442,52 \$
322	9772	QUADIENT CANADA	Timbres	1 149,75 \$
327	9773	CYNTHIA BOUTIN LUSSIER	Remboursement pour couche lavable	100,00 \$
328	9774	HYDRO QUÉBEC	Hôtel de ville, centre, etc.	680,55 \$
329	9775	MRC MEMPHRÉMAGOG	Équilibrage et quotes parts	37 222,00 \$
331	9776	MINISTRE DES FINANCES	REMISES DE L'EMPLOYEUR	7 719,10 \$
332	9777	RECEVEUR GENERAL	REMISES DE L'EMPLOYEUR	3 037,93 \$
337	9778	SINTRA	Gravier	616,06 \$
338	9779	FONDS D'INFORMATION	Avis de mutation	15,00 \$
340	9780	GROUPE FINANCIER EMPIRE	REMISES DE L'EMPLOYEUR	927,41 \$
341	9781	MARCHÉ PATRY	Café, lait, sucre, breuvages	60,87 \$
342	9782	CARTOUCHERIE	Encre pour timbreuse	220,75 \$
345	9783	EXC GRONDIN	Ponceaux chemin Keller	25 952,06 \$
346	9784	XPLORNET	Frais mensuel	264,92 \$
348	9785	FOSSES BEAUREGARD	Vidange de fosses	5 280,86 \$
349	9786	TRANSPORT TAYLOR	Cueillettes de recyclage	2 722,33 \$
351	9787	SIGNO PLUS	Poteaux de signalisations	240,99 \$
354	9788	ENGLOBE	Auscultation	4 139,10 \$
355	9789	RÉCUP L MAILLÉ	Ramasser chevreuil	172,46 \$
356	9790	VIVACO	Vis	33,34 \$
357	9791	N4 MOBILE	Frais mensuel internet	236,71 \$
358	9792	PUROLATOR	Livraison de colis	9,29 \$
361	9793	9152-2425 QC INC	Cueillettes de déchets et compostables	5 094,96 \$

				100 987,59 \$
202100317	Dépôt	EUROFINS ENVIRONEX	Analyse d'eau	344,33 \$
319	Dépôt	LAURENTIDE RE/SOURCE	Collecte RDD	61,67 \$
323	Dépôt	HTCK	Essence voirie	422,84 \$
324	Dépôt	RIGDSC	Compost et redevance	2 815,34 \$
325	Dépôt	ANDRÉ MARTEL	Frais de déplacement	193,17 \$
326	Dépôt	ANDRÉ MARTEL (PC)	Renflouer la petite caisse	205,39 \$
330	Dépôt	EUROFINS ENVIRONEX	Analyse d'eau	1 280,24 \$
333	Dépôt	SERVICE EXP	Honoraire professionnel	546,13 \$
334	Dépôt	JP CADRIN	Mise à jour du rôle	7 358,40 \$
335	Dépôt	GARAGE R SMITH	Réparation	107,15 \$
336	Dépôt	REFLET DU LAC	Bottin de Stanstead	206,96 \$
339	Dépôt	INFORMATIQUE ORFORD	Problème d'internet	201,21 \$
343	Dépôt	UMQ	Mutuelle de prévianion	1 682,93 \$
344	Dépôt	EXC. CHARLES GRENIER	Entretien chemin	3 406,26 \$
347	Dépôt	MYRIAM FRÉCHETTE CENTRE PEINTURE	Entretien paysager	1 429,42 \$
350	Dépôt	LAROCHE	Peinture bande de patinoire	203,33 \$
352	Dépôt	RONA ANCTIL	Couvercle et adapteur	407,01 \$
353	Dépôt	TRAVAUX LÉGERS	Fauchage	2 647,87 \$
359	Dépôt	TERRAQUAVI	Mélange et paillis	1 529,31 \$
360	Dépôt	CHRISTIAN DUMAS	Entretien ménager	120,00 \$
362	Dépôt	PELOOUSE SS	Entretien des pelouses	1 111,42 \$
364	Dépôt	GROUPE FOREX	Appel de service - centre communautaire	465,65 \$
				26 746,03 \$

Adopté à l'unanimité.

11.3 Dépôt de l'état de fonctionnement au 31 juillet 2021

Le directeur général dépose l'état de fonctionnement au 31 juillet 2021.

12. DIVERS

12.1 Ajout

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande s'il serait possible d'avoir une entente avec l'Écocentre de Magog parce qu'il considère que celui d'Ayer's Cliff ne prend pas grand-chose et que la Régie de déchets est trop loin. Le maire mentionne que la municipalité n'a pas d'entente avec Magog et que ce n'est pas dans les plans pour l'instant. En ce qui concerne Ayer's Cliff, des vérifications vont être faites à savoir s'il y a eu des modifications dans l'acceptation de certains déchets, notamment le ciment. En ce qui concerne la Régie de déchets, il y a un chemin entièrement pavé qui rend l'accès très facile au site.

Des citoyens demandent des éclaircissements concernant leur refus de reconnaître la rue des Peupliers comme chemin de tolérance. M. Ferland explique que la municipalité s'est donné des critères et que, selon ceux-ci, le chemin des Peupliers était admissible à l'entretien hivernal seulement. Les résidents reconnaissent ne pas pouvoir faire de point de virage mais demandent à être reconsidérés et que la décision leur soit expliquée plus en détail. Le maire demande au directeur général de faire le suivi avec les résidents afin d'expliquer la décision et de regarder les options possibles.

Une citoyenne demande s'il y a un lien entre les algues vertes aperçues sur la rivière et les barils qui sont présentement sur le site de l'ancien dépanneur. Le directeur explique la présence des barils en mentionnant que ceux-ci contiennent des échantillons de sol et

d'eau que le propriétaire, le Ministre du Revenu, a demandé au Ministre de l'Environnement d'effectuer des analyses afin de déterminer la suite des actions à prendre en ce qui concerne ce site orphelin.

En ce qui concerne la présence des algues, le maire précise que la municipalité est en discussion avec Bleu Massawippi afin d'identifier et de comprendre la présence de ceux-ci sur la rivière mais que, pour l'instant, nous n'avons pas de réponse.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée par le conseiller Éric Hammal, il est 19 h 21.

Denis Ferland
Maire

André Martel
Directeur général/secrétaire-trésorier